

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le trois du mois de février à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Philippe CHAPUIS, Eric MAILLET, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT.

Absents : Messieurs Nicolas PAILLARD et David GUZZON.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien LAURENT.

1/ Approbation du Compte Rendu du 10 Décembre 2019

Le Procès-verbal du 10 Décembre 2019 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ AGEDI - Statuts

Agence Gestion et Développement Informatique aux services des collectivités, était un syndicat mixte fermé, et aux demandes de l'administration, il faut qu'il passe à un syndicat ouvert (les nouveaux statuts sont lus par Mme le Maire).

L'ensemble du conseil municipal accepte le changement de Statuts pour A G E D I.

3/ Convention Famille Rurale

Pour subvenir aux besoins de nombreux parents qui n'avaient pas de place au périscolaire de Métabief et dont les doléances arrivent dans nos mairies, notre commune a décidé de laisser la salle des fêtes à disposition de Familles Rurales pour y installer un restaurant, les midis (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 10h30 à 14h, uniquement pour des enfants de primaire.

Une convention a été rédigée entre Familles Rurales et notre Commune pour définir les conditions de location et le tarif qui est arrêté à la somme de 50€/ jour.

La commune se garde le droit de louer la salle en dehors de ces jours.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord sur ces propositions (convention et tarif).

4/ Périscolaire Hôpitaux-Neufs

Comme dans le précédent article, la cantine du midi est toujours sujet de préoccupation, mais cette fois-ci, c'est plus envers les enfants de la maternelle. Étant donné leur bas âge, il faut beaucoup de temps pour les préparer et ensuite il y a le trajet, ce qui veut dire plus beaucoup de temps pour prendre le déjeuner dans de bonnes conditions.

Lors de réunions entre élus, la commune des Hôpitaux-Neufs a cherché un local proche de la maternelle pour résoudre ce problème envers les petits.

Une solution provisoire est trouvée dans le local en dessous de la Chaumière.

Des plans et un devis estimatif nous sont proposés, Mme le Maire présente l'ensemble au conseil, beaucoup de questions auxquelles elle apporte des réponses. Le coût pour notre commune serait de 7579 € pour les travaux, il faudra penser au mobilier.

L'ensemble du conseil donne un avis favorable à cette solution provisoire pour le bien-être des petits, tout en demandant de trouver une autre solution plus adéquate.

5/ Visite Sénat

Une fois par an pour remercier l'ensemble du conseil et le personnel dans leur travail pour la commune, nous nous faisons un petit restaurant. Pour cette dernière année de mandature nous avons fait le choix d'aller visiter Le Sénat, pour se faire nous devons prendre le train, Madame le Maire s'est occupée des réservations, elle demande le remboursement des billets. L'ensemble du conseil la remercie, et ils sont d'accord à l'unanimité de procéder au remboursement.

6/ Indemnité de fonction

Nous avons reçu une information comme quoi nous pouvons augmenter les indemnités des élus (Maire, Adjoint) à partir du 1^{er} janvier 2020. Après discussions l'ensemble du conseil ne veut rien changer pour le moment, il est souhaitable de revenir sur ce point après les élections municipales.

7/ Subventions aux Associations

Madame le Maire nous fait passer le tableau des subventions pour comparaison avec l'année dernière ainsi que les demandes qui sont déjà là. Le conseil décide de mettre le même montant quand 2019.

8/ ONF

Notre responsable de l'ONF, nous fait savoir qu'il y a du changement au niveau réglementation, nous devons délibérer pour garder ou pas notre ETF (Entreprises de Travaux Forestiers). L'ensemble du conseil ne souhaite pas changer de prestataire, ce choix est fait pour un an.

9/ Compétences CCLMHD

Le directeur de la CCLMHD nous fait un rappel comme quoi toutes les communes devaient délibérer sur de nouvelles compétences obligatoires ; économique, la ZAE de Labergement Sainte-Marie, ainsi que la vente en tripartie pour une parcelle pour le SDIS. Le conseil est d'accord à l'unanimité des présents.

10/ Questions Diverses

- La commune de Métabief nous informe qu'elle donne environ 320m3 de copeaux, en cas de besoin se renseigner directement auprès d'elle.
- La fibre arrive sur notre commune, une réunion a eu lieu au Touillon et Loutelet, normalement tous les administrés sont raccordables, à partir du 08 ou du 17 février 2020, il faut aller voir sur le site dubs-thd.fr et ensuite se renseigner auprès d'un opérateur. Le cuivre est appelé à disparaître entre 2023/2030.
- Nous vendons les anciennes tables de la salle des fêtes par deux sinon à l'unité nous allons manquer de pieds et de traverses, au tarif de 30€ les deux plateaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.